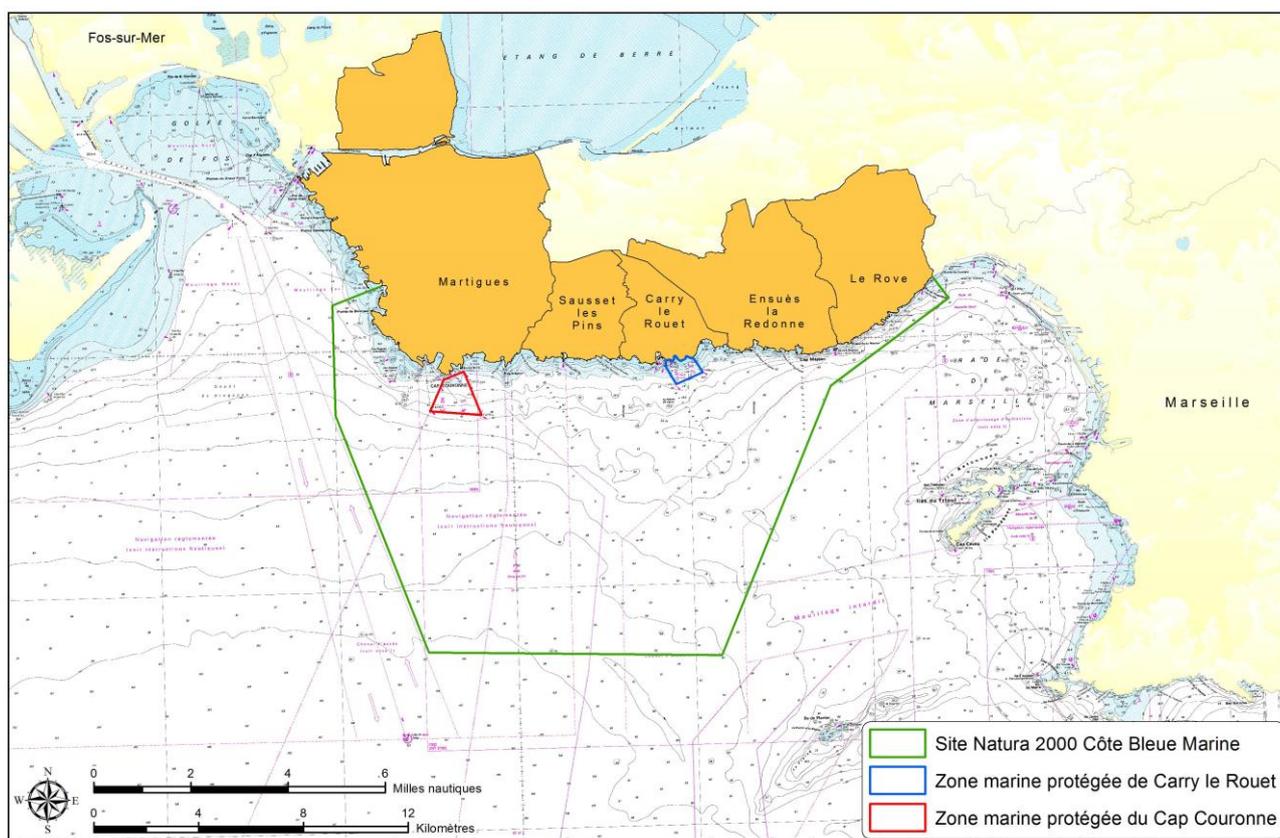




Bilan annuel d'animation 2017 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



Structure animatrice

Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue

31, avenue Jean Bart – BP 42. – 13620 Carry-le-Rouet

Tél. 04 42 45 45 07 Email. syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr

Site : www.parcmarincotebleue.fr - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

Coordination, animation et rédaction :

Frédéric BACHET, Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue

Benjamin CADVILLE, Chargé de mission Natura 2000.

Partenariat :

Appui technique renforcé de l'Agence Française pour la Biodiversité – Antenne Méditerranée – 26 rue de la République, 13001 MARSEILLE – Tél. 04 96 17 51 61

Présidence du Comité de Pilotage

Présidents :

M. le Préfet Maritime de la Méditerranée

M. le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône

Vice-président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

Crédits photographiques

Page de couverture : Grands Dauphins, Julie Jourdan - GECM

Autres : Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

Référence à utiliser :

CADVILLE B., 2017. Bilan annuel d'animation 2017 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-19.

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	4
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob	4
1.3.1	Enjeux de conservation	4
1.3.2	Objectif de gestion	6
1.3.3	Mesures de gestion	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice	10
2	GESTION DES HABITATS ET ESPECES	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Agence Française pour la Biodiversité et son aide à la gestion des aires marines protégées.....	10
2.3	Présentation des mesures réglementaires.....	11
2.4	Animation de la charte Natura 2000	11
3	EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	12
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	12
3.2	Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000	12
4	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	14
4.1	Participation au projet d'étude et conservation de la population de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille	14
5	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	15
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média	15
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	15
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	15
5.4	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants.....	16
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	16
6	VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE	16
7	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	17
7.1	Organisation de la gouvernance du site	17
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	17
7.1.2	Animation de groupes de travail.....	17
7.1.3	Réunions de rencontres avec les services de l'Etat	17
7.2	Gestion administrative et financière	17
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob	18
7.4	Elaboration de la charte.....	18
7.5	Autres actions	18
8	SYNTHESE	19

1 PREAMBULE

1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie de près de 19 000 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 m à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones marines protégées du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de la Région PACA, également Préfet des Bouches du Rhône, Président le Comité de Pilotage.

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné Vice-Président du Comité de pilotage.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Côte Bleue Marine. Au sein du Parc Marin, le temps du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

Ce bilan est celui de la 3^{ème} année d'animation, correspondant à une année pleine (décembre 2016 à décembre 2017).

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensues la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Herbier de Posidonie*	Herbiers de Posidonie*	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

* Habitat prioritaire

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)* 1224	Fort
	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc (<i>Stenella coeruleoalba</i>), Dauphin commun (<i>Delphinus delphis</i>), Dauphin de Risso (<i>Grampus griseus</i>), Rorqual commun (<i>Balaenoptera physalus</i>), Globicéphale noir (<i>Globicephala melas</i>), Cachalot (<i>Physeter macrocephalus</i>), Rorqual à museau pointu (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>) et la Baleine à bosse (<i>Megaptera novaeangliae</i>)	Fort
	Grande Nacre (<i>Pinna nobilis</i>)	Très fort
	Grande Cigale de mer (<i>Scyllarides latus</i>)	Très fort
	Corail rouge (<i>Corallium rubrum</i>)	Fort
	Datte de mer (<i>Lithophaga lithophaga</i>)	Fort
	Oursin diadème (<i>Centrostephanus longispinus</i>)	Moyen
	Algue calcaire (<i>Lithothamnion corallioides</i>)	Moyen

* Espèce prioritaire

1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux page suivante). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 14 mars 2014, **20 mesures de gestion ont été retenues pour les 3 premières années de la phase d'animation** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine
Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB ³	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	164 176 €	10	PMCB	Montage des contrats (rédaction de cahiers des charges pour les communes concernées), vérification et évaluation des opérations
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	51 300 €	18	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation de 4 dossiers environnementaux pour autorisation d'aménagement
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	7	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et d'un protocole de collecte des engins de pêche perdus
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	15 000 €	5	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et des modalités de l'enlèvement des corps morts
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	10	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre
				Mesure E02	50 jours		

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB ³	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente du programme d'autres politiques publiques de type DCSSM
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i>) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB ³	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	3	PMCB : 3 j AAMP	Un appui de l'AAMP est nécessaire pour améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux avec le GPMM

¹ Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, initialement définis pendant la phase d'opérateur et validés en septembre 2013.

² Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation) de mars 2014.

³ Le temps/agent issu du DOCOB correspond au nombre de jours inscrits à la feuille de route de l'animateur présentée dans le DOCOB du site Natura 2000 Côte Bleue Marine.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB ³	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel règlementant les pêches et arrêté préfectoral règlementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	4	PMCB	
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	2	PMCB : 2 j AAMP	Un appui de l'AAMP est nécessaire car cette mesure entre dans un cadre gestion plus global de la grande plaisance à l'échelle de la façade Méditerranéenne

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB ³	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	10	PMCB : 5 j AAMP	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (PdG, contrat de baie, SDAGE, DCSMM, PAMM...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	8	PMCB	Transmission infos, veille/alerte autorités lors constatation infractions, participation COLAEN
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 € (édition plaquette)	Site web : 5 Plaquette : 10	PMCB : 5 j	Refonte site web + mise en ligne (hébergé par ATEN) Plaquette d'information des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon mutualisée. En attente de travaux identiques de l'AAMP sur la région PACA
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800 €	15		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	40		En attente de la mutualisation de cette mesure avec les moyens nautiques du Parc Marin de la Côte Bleue
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	10	PMCB	Recueil/traitement/réponse obsv. usagers + Charte
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	50 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 50 jours prévus pour les contrats + charte N2000 ont été ventilés dans le tableau « contrats »
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	5	PMCB	Invitation/préparation bilan/animation/secrétariat/CR
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	17	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = évaluation des risques Pas de suivi pêche-loisir-bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	8		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	1		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis à l'AAMP
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	2	AAMP	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB ³	Structure porteuse	Commentaire
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	3		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis à l'AAMP
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	2	AAMP	Echange/collaboration/participation aux travaux du GIS3M et au projet GDEGEM
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	10		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	12	PMCB	Nombreuses sollicitations des services de l'Etat, organismes/bureau d'études et grands projets (RTE,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	5	AAMP	Futurs ateliers techniques des gestionnaires d'AMP
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	5	AAMP	Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	3		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB

Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge **13 actions** (= 123 jours/an en temps agent)
- L'AAMP prend à sa charge **4 actions**
- Le PMCB et l'AAMP portent conjointement **3 actions**
- 10 mesures d'animation reportées à la période suivante d'animation (à partir de 2018)
- 6 suivis scientifiques ne sont pas financés (en attente d'autres programmes)

1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Le montage administratif du contrat Natura 2000 pour le « nettoyage des zones de corps morts abandonnées et sans utilité écologique » a pu être réalisé et le contrat signé le 13/11/2017. Sa mise en œuvre opérationnelle se fera sur une seule année, au printemps 2018.

Contrat	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Participation PMCB (€ TTC)	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob	Avancement	Nb jours animateur
A32327P	Parc Marin de la Côte Bleue	20 880	4 176	13/11/2017	Récupération de 57 objets servant de corps morts	Herbiers de Posidonie, Récifs, Bancs de sable	B02	Montage administratif	6
Total									6

2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Agence Française pour la Biodiversité et son aide à la gestion des aires marines protégées

Le contrat Natura 2000 marin B05 « favoriser la récupération des engins de pêche perdu » prévu dans le Docob n'ayant pas été signé, l'antenne Méditerranée de l'Agence Française pour la Biodiversité a apporté son aide aux aires marines protégées (AMP) de Méditerranée française. L'AFB, en accord avec les gestionnaires d'AMP, s'est portée maître d'ouvrage pour une opération de restauration du milieu visant à retirer des engins de pêches perdus, identifiés par les gestionnaires au sein de certaines AMP de la façade méditerranéenne. Un marché public est en cours de finalisation et la consultation des entreprises est prévue fin 2017 ou début 2018.

Projet	Bénéficiaires	Montant (€ TTC)	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
RECUPMED	Parc Marin de la Côte Bleue et autres AMP de Méditerranée française	NC	Pour site N2000 Côte Bleue Marine : récupération de 6 filets de chaluts entiers et 10 m ³ de filets maillants	Coralligène	B05	Montage administratif	4
Total							4

2.3 Présentation des mesures réglementaires

3 mesures réglementaires figurant dans le Docob du site Natura 2000 Côte Bleue Marine ont été engagées à partir de 2014. Toutes ces mesures ont fait l'objet de montages de dossiers administratifs. Deux d'entre-elles (le mouillage des grands navires de plaisance et la pérennisation des zones marines protégées) peuvent être considérées comme terminées avec les parutions d'arrêtés préfectoraux et ministériel correspondant.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation AAMP	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	0
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	12/12/2014	Herbier de Posidonie et grande Nacre	En attente de parution de l'arrêté	0
Total						0

2.4 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des mesures de gestion du Docob n'a pas permis d'animer et de promouvoir correctement la charte Natura 2000 du site.

Une réunion avec les clubs de plongée de la Côte Bleue, les représentants de la FFESSM et du Parc National des Calanques a pu être organisée dans les locaux du Parc Marin de la Côte Bleue le 13 janvier 2017. Cette réunion de sensibilisation à la charte Natura 2000 du Site Côte Bleue Marine et à la charte Plongée du Parc National des Calanques a permis de faire adhérer plusieurs personnes à titre individuel, et au titre d'une structure associative ou commerciale.

Dans un cadre expérimental et afin d'engager la démarche en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue et son tableau de recueil des témoignages sont diffusés depuis 2015 afin de recueillir les informations des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements demandés dans la charte Natura 2000 (cf. tableau ci-dessous). Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage communiqué.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02	Réunion de sensibilisation avec les clubs de plongée pour la signature de la charte Natura 2000 le 13/01/17	1
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations des usagers : <ul style="list-style-type: none"> • lors d'une compétition de pêche sous-marine, • pour 13 témoignages d'usagers sur le milieu marin 	5
Total			6

3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 (exemple : mise à disposition du Docob, de couches cartographiques sur les habitats ou les activités socio-économiques,...). L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences : veille sur les projets émergents ; informations aux maîtres d'ouvrage en amont ; visites de terrain ; éléments du « porter à connaissance » ; extractions et/ou transfert des données du Système d'Information Géographique (SIG) ; rédaction d'avis pour les services de l'Etat (DDTM 13) ; suivi des projets.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<p><u>Projet d'éoliennes flottantes en mer « Provence Grand Large » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un avis pour la consultation préalable à l'enquête publique (avis du 04/07/17) Participation au Conseil Scientifique et Technique (26/04/17) <p><u>Zone de régulation temporaire pour le survol en Flyboard Air :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information en Préfecture Maritime (10/05/17) Commission nautique locale du 06/07/17 	3,5
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<p><u>Formulation d'avis sur des projets ou manifestations nautiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Concours de pêche sous-marine – sélection en individuel Provence 2017 (avis du 13/03/17) Fouilles archéologiques sous-marines – épave Bonnieu 3 (avis du 25/04/17) Course de nage en eau vive « La Posidonienne » (avis du 02/05/17) Concours de pêche en bateau (avis du 13/06/17) Fête de la Saint-Pierre et bénédiction de navires à Sausset les Pins (avis du 26/06/17) Concours de pêche en bateau – championnat de France de pêche au broomé en haute mer (avis du 06/07/17) Immersion de pièces artistiques à Niolon (avis du 10/10/17) Concours de pêche sous-marine – sélection en double 2018 (avis du 18/10/17) 	3,5
Total			7

3.2 Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Agence Française pour la Biodiversité a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en PACA.

Trois sites Natura 2000 pilotes ont été retenus en PACA pour un premier test de la méthode uniquement sur les arts trainants (chalut de fond, gangui, et drague) dans un premier temps :

- Côte Bleue Marine (FR9301999)
- Rade d'Hyères (FR9301613)
- Cap Ferrat (FR9301996)

L'objectif de cette étude est de déterminer s'il y a un risque de dégradation des habitats selon les engins utilisés et de mettre en place, si un risque est identifié, des mesures de gestion adéquates.

Un comité de pilotage (COFIL) a été mis en place afin de présenter la méthode de travail, les rendus attendus, et d'échanger entre les services de l'Etat, le CRPME PACA et les structures animatrices des sites Natura 2000 pilotes. Le COFIL s'est réuni le 26 janvier pour la restitution des résultats. Pour les sites étudiés, un risque potentiel fort a été identifié dans les secteurs à coralligène des roches du large sur la Côte Bleue et dans l'herbier de Posidonies en Rade d'Hyères.

L'analyse des incidences des activités de pêche professionnelle pour les métiers de chalutage dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine ayant conclu à un risque d'interaction fort sur l'habitat coralligène, il a été proposé de faire connaître la présence de l'habitat coralligène auprès des pêcheurs sous format SIG et intégrable à leur GPS embarquée, pour qu'ils puissent éviter ces zones. De la même manière il est acté que ces couches habitats seront également fournies aux services de l'état qui ont en charge le contrôle des activités de pêche.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs années avec la pêche professionnelle sur le site Natura 2000 Côte Bleue Marine avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flottille, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures avec leur spatialisation. Une base de données Access a été élaborée en interne et elle est mise à jour régulièrement depuis 2012. Ce suivi mensuel en routine de la pêche professionnelle côtière n'a pas pu être réalisé cette année 2017. Néanmoins, le Parc Marin de la Côte Bleue a organisé une réunion le 07 avril avec les pêcheurs aux petits métiers de la Côte Bleue et l'administration maritime (DDTM 13 et DIRM Méditerranée). L'objectif était d'identifier les évolutions rapides de la profession et de déterminer les raisons des arrêts d'activité sur la Côte Bleue.

Le tableau ci-dessous récapitule les actions réalisées par le Parc Marin pour contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences et du suivi des activités de pêche professionnelle.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion du COFIL le 26/01/2017 • Correction du compte rendu du COFIL 	1,5
		<u>Suivi de la pêche professionnelle aux petits métiers dans le site Côte Bleue Marine :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la réunion (diaporama et courrier d'invitation) • Organisation d'une réunion d'actualité • Rédaction et diffusion du compte-rendu 	6
Total			7,5

4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour les 3 premières années de la phase d'animation.

4.1 Participation au projet d'étude et conservation de la population de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille

Afin d'améliorer les connaissances sur les Grands Dauphins fréquentant la Côte Bleue, Le Parc Marin de la Côte Bleue a décidé de participer à l'étude coordonnée par le GECÉM, avec le Parc National des Calanques. L'objectif est de caractériser l'utilisation de la zone et mettre en évidence son intérêt pour l'espèce (étude de la structure, l'abondance et la distribution spatio-temporelle de la population et analyse des comportements des dauphins) et ainsi permettre la mise en place de mesures de conservation adaptées au maintien de la population. Cette étude est prévue pour se dérouler sur 2 ans et à commencer en janvier 2017.

Ce projet a également vocation d'informer la population locale et les usagers de la rade (particuliers et professionnels) de la présence des Grands Dauphins et d'autres cétacés dans les eaux marseillaises et de les sensibiliser sur l'intérêt de leur préservation. Pour ce faire, des plaquettes de sensibilisation, un kit composé de 5 fiches pédagogiques plus une maquette de grand dauphin et un jeu memory ont été élaborés cette année. Une conférence sur les cétacés a été organisée par le Parc Marin de la Côte Bleue et le GECÉM lors de la manifestation « Carry fête la Mer » le 09 septembre et un stand d'information et de sensibilisation a été tenu lors de la journée Subeday de nettoyage terrestre et sous-marin de la plage Fernandel à Carry le Rouet le 30 septembre.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions réalisées lors de la 1^{ère} année de l'étude.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	A07	Projet d'étude et conservation du Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille (partenaires : GECÉM et PNCaI) <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de lancement et de programmation du projet le 20/01/2017 • Formation des agents du PMCB et du PNCaI par le GECÉM pour l'acquisition et la gestion des données le 09/03/2017 • Embarquements ponctuels de J. Jourdan du GECÉM pour la photo-identification de grands dauphins (21/02/2017 et 12/04/2017) • Transmission de 10 fiches d'observation de grands dauphins fait par les agents du PMCB ou des usagers de la Côte Bleue • Formation des agents saisonniers du PMCB par le GECÉM le 21/06/2017 • Participation à la conception de la plaquette « les cétacés de Marseille, des Calanques à la Côte Bleue » • Correction du rapport intermédiaire de l'étude • Participation à la réalisation du kit pédagogique (fiches+ jeux) • Organisation de la conférence « les cétacés de Méditerranée française : écologie, menaces et conservation » le 08/09/2017 • Organisation d'un stand de sensibilisation lors de la journée Subeday le 30/09/2017 	27
Total			27

5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuamarine.n2000.fr	Web	-	Mis à jour du site suite au COFIL du 10/01/17	Tout public	Internet	0,5
Plaquette sur les cétacés de Marseille, des Calanques à la Côte Bleue	Papier	20 000 exemplaires	Information et sensibilisation	Tout public	présentoir du PMCB + plaisanciers en mer	1,5
Total						2

Communication dans les médias :

- Journal « La Provence » du 30/04/2017, 12/05/2017, 13/07/2017, 30/07/2017
- France Bleu Provence le 25/07/2017

5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Conférence sur les cétacés de Méditerranée	GECEM et Ville de Carry le Rouet	08/09/2017	Carry le Rouet	80	0,5
Visites aquatiques organisées dans la réserve marine de Carry	aucun	Juillet et aout 2017	Carry le Rouet	572	2
Total				652	2,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage Côte Bleue Marine	10/01/2017	Carry le Rouet (PMCB)	38	0,5
Total			38	0,5

5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Salon 100% Nature	Ville de Martigues et SPLTE	03, 04 et 05/03/2017	Martigues	277	3
Fêtes des plantes	CIQ des Laurons	30/04/2017	Les Laurons à Martigues	20	0,5
Conférence (présentation du site et de la Charte Natura 2000)	Cercle d'Aviron de Marseille et sociétés nautiques de l'Estaque	13/05/2017	Marseille Estaque	50	1
Opération Calanques Propres	Ville du Rove	27/05/2017	Niolon/La Vesse	25	0,5
Opération Calanques Propres	Ville d'Ensuès la Redonne	03/06/2017	La Redonne	40	0,5
50 ans de la SNSM	Station de Carro de la Société National de Sauvetage en Mer	08 et 09/07/2017	Martigues Carro	80	2
Subeday	Perles de la Côte Bleue et Décathlon	30/09/2017	Carry le Rouet	21	1
Total				513	8,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon »	17/02/2017	Ensuès la Redonne	17	0,5
Réunion Région Biodiversité et élaboration du CTEC	29/05/2017	Marseille	10	0,5
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	30/05/2017	Martigues	21	0,5
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon » + analyse/correction DOCOB	30/06/2017	Ensuès la Redonne	20	2,5
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	14/09/2017	Martigues	36	0,5
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon »	19/12/2017	Ensuès la Redonne	10	0,5
Total			104	5

5.4 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Conférences professionnelles	Date	Lieu	Nombre d'étudiants	Nb jours animateur
Classe de Master 2 professionnel Océanographie Université Aix-Marseille	25/01/2017	Marseille (Luminy)	15	1
Lycée professionnel Latécoère	19/02/2016	Istres	45	0,5
Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE), 1ère année de CPADT	09/11/2017	Carry le Rouet (PMCB)	14	1
Total			74	2,5

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées	Participation aux journées organisées par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) + préparation diaporamas PMCB	6
Total		6

6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Contrat de Baie de la Métropole AMP	Métropole Aix-Marseille-Provence	Marseille	2 ^{ème} et 3 ^{ème} Comité de Baie métropolitain : bilans intermédiaire, de la 2 ^{ème} année et programme d'action pour l'année 2018. Présentation des actions menées sur le site Côte Bleue Marine	2
LIFE Intégré sur les habitats marins	AFB	Aix en Provence	Participation aux ateliers d'élaboration des actions du LIFE	1
Stratégie de façade sur la gestion des sites de plongée	AFB et DIRM	Marseille	Entretien téléphonique détaillé, relecture et correction du rapport d'étude et participation au groupe de travail	3,5
Stratégie de façade sur la gestion des mouillages	AFB et DIRM	/	Relecture et correction de la stratégie pour le site Côte Bleue Marine	0,5

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Plan de contrôle de l'Environnement Marin en Méditerranée	PREMAR et DIRM	/	Relecture et correction du plan de contrôle	3
Journée Mer sur le bilan de l'état des eaux côtières et de la biodiversité marine	DIRM et Agence de l'Eau RMC	Marseille	Site atelier du réseau CALME pour le projet SOAP de Chorus	1
Fisheries management measures for marine Natura 2000 sites in the Mediterranean Sea	European Commission DG Environment Unit D3 – Nature protection	Croatie	Fourniture d'éléments de contexte (Charte Natura 2000 Côte Bleue Marine, volet pêche professionnelle) et co-conception du diaporama de présentation	2
Total				13

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage n°7 du 10 janvier 2017 avait pour objectif de présenter le bilan de la 2^{ème} année d'animation et des actions mises en œuvre, ainsi que les perspectives pour la 3^{ème} année.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation et note au vice-Président du Copil, présentation (diaporama), compte-rendu	10/01/2017	Carry le Rouet	11,5
Total				11,5

7.1.2 Animation de groupes de travail

Néant.

7.1.3 Réunions de rencontres avec les services de l'Etat

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
COLAEN 13	Comité Opérationnel de lutte contre les atteintes à l'environnement	Aucune en 2017 pour le site Côte Bleue Marine (porter à connaissance des excès de la pêche de loisir et de la revente illégale des poissons)	27/07/2017	-	0,5
DDTM13, ULAM et Sémaphore du Cap Couronne	Echanges sur des infractions commises dans le site	Surveillance du chalutage illégal dans site Côte Bleue Marine	Courant année 2017	10 rapports de suspicion d'infractions	7,5
Total					8

7.2 Gestion administrative et financière

Néant.

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Néant.

7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

7.5 Autres actions

Actions	Détails	Nb jours animateur
Bilan annuel d'animation	Rédaction et diffusion	3
	Total	3

8 SYNTHÈSE

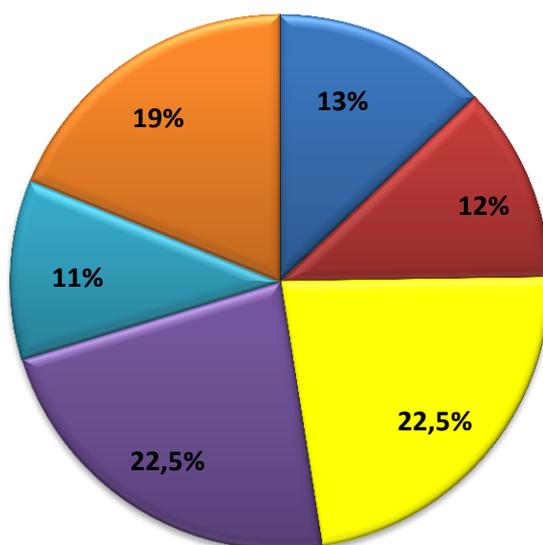
Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2017, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

	Nb jours animateur	%
Gestion des habitats et espèces	16	13%
Contrats Natura 2000	(10)	(8%)
Mesures réglementaires	(0)	(0%)
Charte Natura 2000	(6)	(5%)
Evaluation des incidences des projets	14,5	12%
Suivis scientifiques et techniques	27	22,5%
Information, communication, sensibilisation	27	22,5%
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	13	11%
Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	22,5	19%
Total	120	100%

Les deux premières années d'animation ont représenté un investissement en temps-agent de 202 jours en 2015 (+85%) et 125 jours en 2016 (+15%). Les temps-agent consacrés à ces 2 années étaient nettement supérieurs aux 109 jours (½ ETP) initialement prévu en Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat. Ce différentiel entre le prévisionnel et le temps effectif s'expliquait par une mobilisation plus importante pour réaliser la mesure de gestion sur l'évolution du balisage réglementaire des communes en balisage écologique.

Pour l'année 2017, le temps-agent de 120 jours consacré à l'animation est plus conforme mais reste toutefois supérieur de 10% aux engagements initiaux de la structure animatrice.

La répartition du temps entre les différentes catégories d'action est bien équilibrée. Toutefois, on note que les tâches liées aux suivis scientifiques ont représenté près du ¼ du temps passé (22,5%) en 2017 par l'animateur, bien qu'aucun financement de l'Etat n'ait été alloué au site Côte Bleue Marine pour ces suivis scientifiques lors de la phase d'animation 2015-2017. Sous l'impulsion et la coordination du GECM et en partenariat avec le Parc National des Calanques, le Parc Marin de la Côte Bleue a souhaité participer à cette étude des Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille, qui est prévue sur 2 ans (2017-2018).



Les principales actions prévues pour 2018 sont :

- l'organisation d'une nouvelle RCPA avec la signature d'une nouvelle convention technique d'Animation pour la période 2018-2020,
- la mise en œuvre du contrat Natura 2000 pour la récupération de 57 corps morts abandonnés,
- la participation au projet RECUPMED de l'AFB pour la récupération des filets de pêche perdus,
- la rédaction d'un bilan des 3 années 2015-2017 de mise en œuvre du DOCOB,
- la poursuite de l'étude des Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille.